

REGLEMENT SPORTIF
LIGUES REGIONALES
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE – CENTRE VAL DE LOIRE

REGIONALE FEMININES à X
et
CROSS RUGBY
SAISON 2024-2025



PREAMBULE

Pour la saison 2024/2025, toutes les associations ou rassemblements d'associations ayant transmis un formulaire d'engagement complété avant **le 15 septembre 2024** participent à cette compétition.

Le règlement sportif des Ligues Régionales (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire) présente l'organisation des compétitions régionales dont elles ont la responsabilité, par délégation de la F.F.R :

- Championnat Régional à X F+18
- Championnat Régional à X F-18

Le présent règlement, validé par les représentants des commissions féminines des Ligues le 16/09/24, il s'appuie sur les Règlements Généraux de la F.F.R. Il est présenté sous réserve de son acceptation par la Commission des Epreuves Fédérales.

Le règlement sportif des Ligues (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire) présente s'appuie sur les Règlements Généraux de la F.F.R pour tous les cas non traités dans le présent règlement.

Les représentants des commissions féminines des Ligues Régionales (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire) présente sont compétents pour toute prise de décision qu'ils jugeront nécessaire dans l'intérêt du rugby.

Le règlement sportif a été rédigé comme suit :

- Une première partie détaille le cadre réglementaire avec les articles importants des Règlements Généraux de la F.F.R, le tableau de qualification au championnat de France ainsi que les dispositifs spécifiques mis en place par vos Ligues Régionales. En résumé, il s'agit du socle commun à chaque ligue régionale.
- En deuxième partie, le calendrier général de la saison 2024/2025 pour les Ligues (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire).
- En troisième et dernière partie, les livrets de compétitions qui détaillent les formats, les calendriers ainsi que les phases finales.

Contact et organisation de la ligue gestionnaire de la compétition

Fonction	NOM, Prénom	Mail	Tel.
Conseiller Administratif Epreuves	SCHKLARTSCHIK Quentin	epreuves@rugbycentre.org	02 38 49 38 89
Conseiller Administratif	DE SAINT SALVY Hortense	secretariat@rugbycentre.org	02 38 49 38 80
Elu en charge de la commission	VILLENEUVE Olivier	olivier.villeneuve@rugtbycentre.fr	06 70 72 10 08
Elu en charge de la commission	PIALAT Gilles	gilles.pialat@rugbycentre.fr	06 63 49 83 64

Horaire d'ouverture du standard de la ligue :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| - Lundi : 10h - 13h / 14h - 18h00 | - Jeudi : 14h - 18h00 |
| - Mardi : 14h - 18h00 | - Vendredi : 10h - 13h / 14h - 18h00 |
| - Mercredi : 10h - 13h / 14h - 18h00 | - Samedi : 9h00 - 13h |



I - CADRE REGLEMENTAIRE

1 - Organisation générale des compétitions

Article 320-1 : Le principe d'invitation

L'organisation des épreuves de rugby est basée sur le principe d'invitation d'équipes d'associations affiliées à la FFR. Ce principe d'invitation relève de la compétence de la F.F.R puis, par délégation, de la LNR pour les groupements professionnels et des organismes régionaux de la F.F.R.

L'instance dirigeante compétente de la F.F.R a la faculté de ne pas inviter aux compétitions officielles et challenges autorisés, les associations dont les équipes :

- ont été interdites de compétition ;
- ont refusé d'accepter les Statuts et Règlements de la F.F.R ou de ses organismes régionaux ;
- ont porté atteintes aux règles éthiques et déontologiques du rugby français, et/ou à la morale sportive ;
- ont contrevenu aux dispositions concernant l'assistance et le contrôle de la gestion des associations ;
- ont contrevenu gravement aux règles de sécurité ;
- ne se sont pas acquittées des sommes dues auprès de la Trésorerie fédérale et/ou régionale.

Au cours de la saison sportive, la F.F.R organise, sur invitation, des compétitions réparties en sept catégories :

Catégorie A - B - C' - C - E : Ces catégories ne concernent pas les compétitions à X. Se référer aux Règlements Généraux de la F.F.R.

Catégorie D : Compétitions de jeu à X

- Réserves de Régionales (phase régionale), Moins de 19 ans-Régional 3, Moins de 16 ans-Régional 3, Féminines Régionales à X, Féminines Régionales à X-Equipes Réserves, Féminines Régionales « moins de 18 ans » à X, Féminines « moins de 15 ans ».

L'acceptation de l'invitation comportera, pour toute association affiliée à la FFR, l'engagement formel de se conformer en tous points aux Statuts et Règlements de la F.F.R et de ses organismes régionaux.

Tout manquement à cet engagement pourra être suivi de la mise hors compétition de l'équipe et de la radiation du ou des dirigeants reconnus responsables. L'association fautive pourra en outre, quel que soit son classement, être rayée de la liste des associations à inviter pour la ou les saisons suivantes.

Article 332 : Autres compétitions régionales

2-Rugby à X

Les organismes régionaux pourront également organiser des tournois qualificatifs aux phases finales des Championnats de France opposant des clubs de leur ressort géographique :

- Féminines régionales à X ;
- Féminines régionales à X – Equipes réserves ;
- Féminines régionales « moins de 18 ans » à X.

4-XRugby (autrement appelé Cross-rugby)

Les organismes régionaux pourront également organiser des compétitions de Cross Rugby dans les classes d'âge masculines et féminines « Moins de 18 ans » et en-dessous.

Ils peuvent organiser de telles compétitions dans d'autres classes d'âge seulement sur autorisation expresse de la F.F.R.

2 - Règlement financier des compétitions officielles

Le règlement financier des compétitions des Ligues Régionales (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire) est régi par l'article 641 des Règlements Généraux de la F.F.R.

3 - Tableau des qualifiés en Championnats de France

LIGUE	F+18 à X	F-18 à X
AUVERGNE RHÔNE ALPES	NC	NC
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	NC	NC
BRETAGNE	NC	NC
CENTRE VAL DE LOIRE	NC	NC
GRAND EST	NC	NC
HAUTS DE FRANCE	NC	NC
ILE DE FRANCE	NC	NC
NORMANDIE	NC	NC
NOUVELLE AQUITAINE	NC	NC
OCCITANIE	NC	NC
PAYS DE LA LOIRE	NC	NC
SUD + CORSE	NC	NC

Les qualifiés en Championnat de France seront communiqués à l'issue du prochain Comité Directeur de la F.F.R.

4 - Dispositions spécifiques mises en place par les Ligues Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire

a. Déroulement des rencontres

Les matchs auront lieu à 14h00.

Selon les règlements généraux de la F.F.R 2024-2025, les rencontres se dérouleront sous le format de 3x20 minutes pour les rencontres avec une pause de 5 minutes maximum entre chaque tiers-temps.

b. Modifications du calendrier

Il est fait application des articles 312 et 313 des règlements généraux de la F.F.R

c. Conditions de participation des joueuses en phase qualificative et phase finale

Pour être autorisée à participer à une rencontre de phase qualificative et de phase finale d'une compétition, une joueuse ne doit pas avoir préalablement participé, au titre de la même saison, à plus de 5 matchs avec une ou plusieurs autres équipes de niveau supérieur relevant de la même classe d'âge.

La participation à une rencontre s'entend de l'inscription sur la feuille de match correspondante.

d. Renoncement aux droits acquis

Il est fait application de l'article 323 des règlements généraux de la F.F.R

e. Calcul des points

Il est fait application des articles 341-1.1

II – CALENDRIER GENERAL

	F-18 à X	F+18 à X
Septembre 2024		
31-01		
07-08		
14-15		
21-22		
28-29	J1	
Octobre 2024		
05-06		J1
12-13	J2	J2
19-20		
26-27		
Novembre 2024		
02-03	Repli	Repli
09-10		
16-17	J3	J3
23-24	J4	Repli
Décembre 2024		
30-01		J4
07-08	J5	J5
14-15	Repli	Repli
21-22		
29-29		
Janvier 2025		
04-05		
11-12	J6	J6
18-19		J7
25-26	Repli	Repli
Février 2025		
01-02	J7	J8
08-09		
15-16		
22-23	Repli	Repli
Mars 2025		
01-02	J8	J9
08-09	J9	
15-16	Repli	Repli
22-23		J10
29-30	J10	
Avril 2025		
05-06	½ Bretagne	½ Pays de la Loire - ½ Centre Val de Loire
12-13		
19-20	½ Centre Val de Loire	
26-27	Finale Bretagne - ½ PDL - ½ retour CVL	½ Bretagne - Finale Pays de la Loire
Mai 2025		
03-04	Festival et Finale Ligues Grand Ouest	Finale Bretagne et Centre Val de Loire
10-11	Finale Centre Val de Loire	Festival et Finale Ligues Grand Ouest
17-18	Finale Pays de la Loire	
24-25		
Juin 2025		
31-01		
07-08	½ FFR	½ FFR
14-15	Finale FFR	Finale FFR

III – LIVRET DES COMPETITIONS

A. Rugby à X féminin F+18

1 - Principes généraux

Pour la saison 2024/2025, la compétition de rugby à X féminin F+18 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : 18 équipes sont réparties en 3 poules de 6 équipes géographiques.
- Les finales des Ligues Régionales Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire : réservée uniquement aux équipes engagées pour une pratique à X.
- Une phase finale de Championnat de France : réservée uniquement aux équipes engagées pour une pratique à X. En attente du nombre d'équipes qualifiées.

Au terme de la phase qualificative :

Les résultats des rencontres opposant les équipes initialement engagées pour une pratique à X à celles engagées pour une pratique en Cross Rugby ne seront pas pris en compte pour le classement spécifique du Championnat Féminin plus de 18 ans à X.

Néanmoins, pour prévenir de potentielles annulations de matchs entre les équipes initialement engagées pour une pratique à X et celles engagées pour une pratique en Cross Rugby, 5 points de bonus seront attribués aux équipes initialement engagées pour une pratique à X, se déplaçant avec un minimum de 10 joueuses, pour chaque match disputé contre une équipe engagée en Cross Rugby.

Ces points de bonus seront ajoutés aux résultats des rencontres de la phase qualificative opposant entre elles les équipes initialement engagées pour une pratique à X.

2 - Listes des équipes participantes

NOM	CODE EQUIPE
RST BREIZH'BARIANS MORBIHAN F+18 à X (Grand-Champ)	20242520030039RST
RST MORLAIX-PLABENNEC-LA FEUILLEE F+18	20242520030038RST
RST LES KASTELLES F+18 (Rugby Bretagne Romantique)	20242520030036RST
RST SPERED BREIZH F+18 (Concarneau)	20242520030037RST
XV CORSAIRE SAINT MALO RUGBY	7947C
AVANT-GARDE LAIQUE DE FOUGERES	6979L
LES COX'S F+18 (Trignac)	20242520120019RST
ENTENTE LAVAL/VITRE F+18 à X	20242520120022RST
RAS FEMININ XV ERDRE/ANRF F+18 à X	20242520120031RST
RAS LES MM'S F+18 (Clisson)	20242520120032RST
C OL PONTLIEUE	5099T
SEICHES RUGBY	7161J
RAS SECTION FEMININE 41 F+18 (Romorantin)	20242520040011RST
RAS RCPN F+18	20242520040042RST
DAMMARIE RC	6009G
SA VIERZONNAIS	5158G
SC CHINONNAIS	5131C
XV COSNOIS VAL DE LOIRE	7674T



3 - Format de la compétition

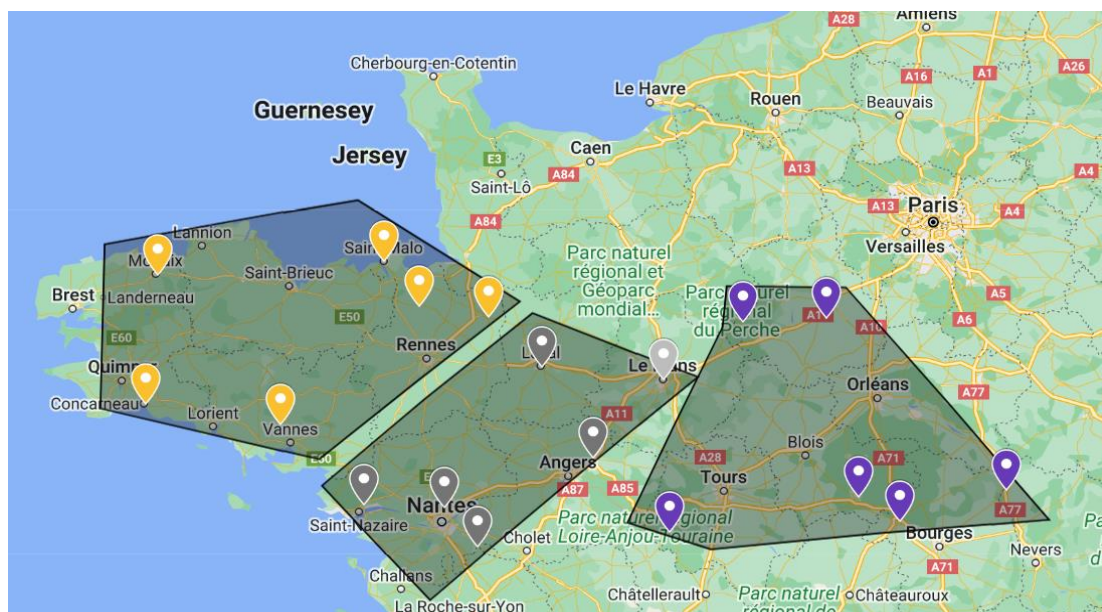
a. Phase qualificative

Les 18 associations sont réparties en 3 poules de 6 équipes établies selon un critère d'optimisation géographique

POULE BRETAGNE
RST Breizh'Barians Morbihan F+18
RST Morlaix F+18
RST Kastelles F+18
Fougères
XV Corsaire Saint Malo Rugby
RST Spered Breizh F+18

POULE PAYS DE LA LOIRE
Les M&m's F+18
CO Pontlieue (en cross)
RAS Féminin XV de l'Erdre / ANRF
Les Cox's
Entente Laval/Vitré
Seiches Rugby

POULE CENTRE VAL DE LOIRE
Dammarie RC
RAS RCP Nogent Le Rotrou
XV Cosnois
SA Vierzon
Section 41 F+18
SC Chinon F+18



Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 10 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	06/10/2024	R1	12/01/2025
A2	13/10/2024	R2	19/01/2025
A3	17/11/2024	R3	02/02/2025
A4	01/12/2024	R4	02/03/2025
A5	08/12/2024	R5	23/03/2025

DATES DE REPLI	
REPLI 1	03/11/2024
REPLI 2	24/11/2024
REPLI 3	15/12/2024
REPLI 4	26/01/2025
REPLI 5	23/02/2025
REPLI 6	16/03/2025

A l'issue de la phase qualificative les équipes seront classées de 1 à 18 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

b. Phase finale

- Les qualifiés : attente du nombre de qualifiés au championnat de France

Sont qualifiées pour la phase finale régionale :

- Les oppositions :

Pour les Ligues Bretagne et Pays de la Loire :

Les équipes classées de 1 à 4 seront directement qualifiées pour les ½ finales régionales. Les ½ finales se déroulent en match sec chez l'équipe la mieux classée de la façon suivante :

- ½ finales 1 : 1^{er} vs 4^{ème}
- ½ finales 2 : 2^{ème} vs 3^{ème}

Pour la Ligue Centre de la Loire :

Les équipes classées de 1 à 4 seront directement qualifiées pour les ½ finales régionales. Les ½ finales se déroulent en match aller/retour, le mieux classé recevant le match retour, de la façon suivante :

- ½ finales aller 1 : 4^{ème} vs 1^{er}
- ½ finales aller 2 : 3^{ème} vs 2^{ème}
- ½ finales retour 1 : 1^{er} vs 4^{ème}
- ½ finales retour 2 : 2^{ème} vs 3^{ème}

- Calendrier des phases finales Ligues :

Phases Finales	
Ligue Bretagne	
½ FINALES	27 avril 2025
FINALE	04 mai 2025
Ligue Pays de la Loire	
½ FINALES	6 avril 2025
FINALE	27 avril 2025
Ligue Centre Val de Loire	
½ FINALES Aller	6 avril 2025
½ FINALES Retour	27 avril 2025
FINALE	03-04 mai 2025

c. Les modalités de la finale et du festival Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire

Les équipes arrivées 1^{ère} de chaque poule seront qualifiées pour la Finale Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire **le 11 mai 2025**. Les autres équipes seront conviées au festival le même jour. Le format se fera en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Un appel à candidature des clubs sera fait pour l'organisation des Finales et du festival Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire.

d. Qualifications en championnat de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- **NC** équipes en championnat de France communiqué ultérieurement par la FFR.

En fonction du nombre de qualifiés :

- Si une seule équipe pour les 3 ligues : l'équipe qualifiée sera l'équipe championne de la Finale Interligues (Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire).
- Sous réserve d'une deuxième équipe : l'équipe finaliste pourra bénéficier d'une qualification.

Si une équipe par Ligue : chaque Ligue choisira son équipe qualifiée ; soit en se basant sur le classement à l'issue de phase qualificative, soit la championne de ses finales régionales.



B. Rugby à X féminin F-18

1 - Principes généraux

Pour la saison 2024/2025, la compétition de rugby à X féminin F-18 sera organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : 18 équipes sont réparties en 3 poules de 6 équipes géographiques.
- Les finales des Ligues Régionales Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire : réservée uniquement aux équipes engagées pour une pratique à X.
- Une phase finale de Championnat de France : réservée uniquement aux équipes engagées pour une pratique à X. En attente du nombre d'équipes qualifiées.

Au terme de la phase qualificative :

Les résultats des rencontres opposant les équipes initialement engagées pour une pratique à X à celles engagées pour une pratique en Cross Rugby ne seront pas pris en compte pour le classement spécifique du Championnat Féminin plus de 18 ans à X.

Néanmoins, pour prévenir de potentielles annulations de matchs entre les équipes initialement engagées pour une pratique à X et celles engagées pour une pratique en Cross Rugby, 5 points de bonus seront attribués aux équipes initialement engagées pour une pratique à X, se déplaçant avec un minimum de 10 joueuses, pour chaque match disputé contre une équipe engagée en Cross Rugby.

Ces points de bonus seront ajoutés aux résultats des rencontres de la phase qualificative opposant entre elles les équipes initialement engagées pour une pratique à X.

2 -Listes des équipes participantes

NOM	CODE EQUIPE
RST SPERED BREIZH FU18 (Concarneau)	20242520030028RST
RST COSTAS X FU18 (Saint Bireuc)	20242520030029RST
RST KAERELL BASSIN SUD FU18 (Lorient)	20242520030030RST
RST MORLAIX-PLABENNEC-CARHAIX FU18	20242520030031RST
BREST BRETAGNE RUGBY	8045E
RC VANNETAIS	4369Z
RST CD35 FU18 (Bruz)	20242520030032RST
MINI MOUETTES (Saint Herblain)	20242520120014RST
MINI MM'S F-18 (Clisson)	20242520120017RST
F-18 CD 49 (Segré)	20242520120030RST
RAS CD 44 / ANRF F-18 (Nantes)	20242520120033RST
RAS VENDEE F-18 à X (La Roche sur Yon)	2024250120034RST
RAS SECTION FEMININE 41 U18 (Blois)	20242520040012RST
RAS MONTARGIS 45 U18	20242520040041RST
BOURGES XV	5121S
CD 28 EURE ET LOIR	D28A
SA VIERZONNAIS	5158G
SC CHINONNAIS	5131C



3 - Format de la compétition

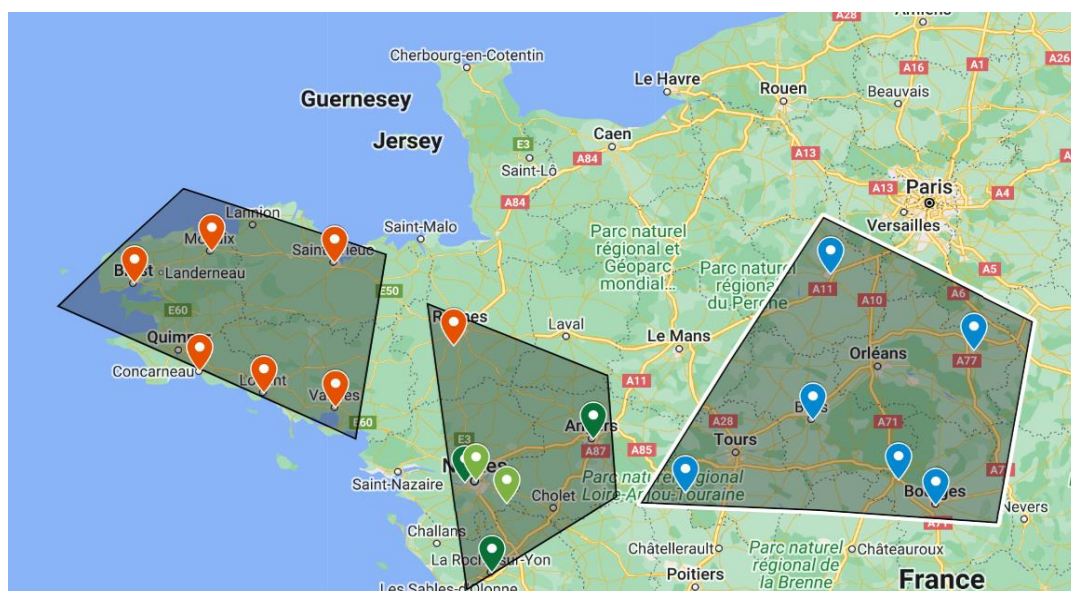
a. Phase qualificative

Les 18 associations sont réparties en 3 poules de 6 équipes selon un critère d'optimisation géographique.

POULE 1 - BRETAGNE
Brest Bretagne Rugby
RST Costas X FU18
RC Vannes
RST Kaerelle Bassin Sud FU18
RAS Morlaix/Plabennec FU18
RAS Spered Breizh FU18

POULE 2 - PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE
F-18 CD 49
Mini Mouettes (en cross)
Les Mini M&m's (en cross)
CD44 F-18
RAS Vendée
RST CD 35

POULE 3 - CENTRE VAL DE LOIRE
CD28
SC Chinon
Bourges XV
RAS Montargis 45 U18
SA Vierzon
Section féminine 41 U18



Les équipes de chaque poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 10 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	28/10/2024	R1	11/01/2025
A2	12/10/2024	R2	01/02/2025
A3	16/11/2024	R3	01/03/2025
A4	23/11/2024	R4	02/03/2025
A5	07/12/2024	R5	29/03/2025

DATES DE REPLI	
REPLI 1	02/11/2024
REPLI 2	14/12/2024
REPLI 3	25/01/2025
REPLI 4	22/02/2025
REPLI 5	15/03/2025

A l'issue de la phase qualificative les équipes seront classées de 1 à 18 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

b. Phase finale

- Les qualifiés : attente du nombre de qualifiés au championnat de France

Sont qualifiées pour la phase finale régionale :

- Les oppositions :

Les équipes classées de 1 à 4 seront directement qualifiées pour les ½ finales régionales.

Pour la Ligue Pays de la Loire :

Les ½ finales se déroulent en match sec chez l'équipe la mieux classée de la façon suivante :

- ½ finales 1 : 1^{er} vs 4^{ème}
- ½ finales 2 : 2^{ème} vs 3^{ème}

Pour la Ligue Bretagne :

Les équipes classées de 1 à 3 de la poule 1 et le CD35 évoluant dans la poule 2 avec les Pays de la Loire, seront directement qualifiées pour les ½ finales régionales. Les ½ finales se déroulent en match sec :

- ½ finales 1 : 1^{er} vs 3^{ème}
- ½ finales 2 : CD35 vs 2^{ème}

Pour la Ligue Centre de la Loire :

Les équipes classées de 1 à 4 seront directement qualifiées pour les ½ finales régionales. Les ½ finales se déroulent en match aller/retour, le mieux classé recevant le match retour, de la façon suivante :

- ½ finales aller 1 : 4^{ème} vs 1^{er}
- ½ finales aller 2 : 3^{ème} vs 2^{ème}
- ½ finales retour 1 : 1^{er} vs 4^{ème}
- ½ finales retour 2 : 2^{ème} vs 3^{ème}

- Calendrier des phases finales :

Phases Finales	
Ligue Bretagne	
½ FINALES	06 avril 2025
FINALE	26 avril 2025
Ligue Pays de la Loire	
½ FINALES	26 avril 2025
FINALE	17 mai 2025
Ligue Centre Val de Loire	
½ FINALES Aller	19 avril 2025
½ FINALES Retour	26 avril 2025
FINALE	10 mai 2025

c. Les modalités de la finale et du festival Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire

Les équipes arrivées 1^{ère} de chaque poule seront qualifiées pour la Finale Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire **le 03 mai 2025**. Les autres équipes seront conviées au festival le même jour. Le format se fera en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Un appel à candidature des clubs sera fait pour l'organisation des Finales et du festival Interligues.

d. Qualifications en championnat de France

Le tableau des qualifiés en championnat de France prévoit la qualification de :

- **NC** équipes en championnat de France communiqué ultérieurement par la FFR.

En fonction du nombre de qualifiés :

- Si une seule équipe pour les 3 ligues : l'équipe qualifiée sera l'équipe championne de la Finale Interligues Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire.
- Sous réserve d'une deuxième équipe : l'équipe finaliste pourra bénéficier d'une qualification.
- Si une équipe par Ligue : chaque Ligue choisira son équipe qualifiée ; soit en se basant sur le classement à l'issue de phase qualificative, soit la championne de ses finales régionales.

IV – REGLEMENT SPORTIF

Il sera fait application des Dispositions Spécifiques F.F.R

Spécificités Jeu à X chez les Féminines Plus de 18 ans et Moins de 18 ans :

- Nombre de joueuses maximum par équipe :
 - 20 joueuses (10 titulaires - 10 remplaçantes)
- Nombre de joueuses minimum par équipe :
 - 10 joueuses
 - Pas de spécificités 1ères lignes
 - Effectif incomplet si moins de 10 joueuses (jusqu'à 8)
 - Effectif insuffisant si 7 joueuses (la rencontre ne peut se dérouler - arrêt du match)
- Remplacements :
 - Les remplacements sont illimités
- Temps de jeu :
 - 60 minutes (3 x 20 minutes avec des tiers-temps de 5 minutes maxi)
 - Un nouveau toss avant le 3^{ème} tiers temps
- Exclusions :
 - Carton jaune : exclusion temporaire de 5 min
 - Carton rouge : exclusion définitive
- Mêlées :
 - 5 joueuses maximum (3 en première ligne – 2 en deuxième ligne)
 - Les mêlées sont simulées
 - Pas d'aptitude demandée pour jouer 1^{ère} ligne
 - Si 9 joueuses présentes, mêlées 3 contre 3
- Ballons :
 - Taille 5 pour les Féminines Plus de de 18 ans
 - Taille 4 pour les Féminines Moins de 18 ans

Spécificités Cross rugby :

- Nombre de joueuses maximum par équipe :
 - Une équipe ne peut pas avoir plus de 7 joueuses sur l'aire de jeu pendant le jeu (possibilité de joueur à 6 contre 6 ou 5 contre 5)
 - 5 remplaçantes par match
- Nombre de joueuses minimum par équipe :
 - 5 joueurs
- Remplacements :
 - Une équipe peut désigner jusqu'à 5 remplaçantes.
 - Les remplacements sont illimités